



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

## Première Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires

# Mettre la démocratie à l'épreuve

### Note d'information

#### CONTEXTE ET OBJET DE LA CONFERENCE

Les jeunes de 15 à 25 ans représentent un cinquième de la population mondiale à ce jour. Nombre d'entre eux prennent part de manière informelle à des activités politiques – militantisme cybernétique, manifestations, boycotts. Ces dernières années ont vu de jeunes gens s'emparer des rues du Caire, de Tunis, d'Athènes, de Madrid, de Bangkok, de New York, de Montréal et de Rio de Janeiro, pour ne citer que ces villes.

Si leur engagement leur action a parfois modifié le cours de l'histoire, le manque d'intérêt des jeunes pour l'activité politique traditionnelle, notamment le vote et l'adhésion à des partis, et leur difficulté à faire confiance aux responsables et aux partis politiques constituent une véritable menace pour la démocratie.

Préoccupée par le recul manifeste de l'engagement des jeunes dans la vie politique,<sup>1</sup> la 122<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP (Bangkok, mars-avril 2010) a adopté une résolution intitulée *La participation des jeunes au processus démocratique*, d'une part pour donner des orientations à ce sujet et, d'autre part, pour célébrer l'année internationale de la jeunesse<sup>2</sup>. Ce texte appelle l'UIP et ses Parlements membres à promouvoir la participation des jeunes, à donner davantage de visibilité aux jeunes en politique et à tenir compte du point de vue des jeunes dans l'agenda politique.

En 2013, l'UIP a fondé le Forum des jeunes parlementaires, un organe officiel et permanent qui a vocation à renforcer la représentation et l'implication des jeunes dans les parlements et à l'UIP, tant sur le plan numérique que sur le plan qualitatif.

En 2014, le Forum organise la Première Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires.

<sup>1</sup> Ce recul est attesté par une étude présentée par le Democracy Forum (International IDEA, 2013).

<sup>2</sup> Proclamée telle par l'Assemblée générale des Nations Unies, dans la résolution 64/134.

Celle-ci offrira un cadre à la réflexion et au débat pour les jeunes dirigeants politiques ou autres, sur les défis communs à la démocratie auxquels se heurte la démocratie.

## **LIEU ET DATE**

La Conférence se déroulera les 10 et 11 octobre 2014, au Centre international de conférences de Genève (CICG, Suisse).

## **PARTICIPATION**

La Conférence est ouverte aux jeunes parlementaires. Les parlements sont invités à envoyer une délégation de quatre personnes au maximum, respectant la parité entre hommes et femmes et comprenant des parlementaires de moins de 45 ans.

De jeunes dirigeants, ainsi que des représentants de mouvements et autres organisations de la jeunesse du monde entier seront également invités.

Seront aussi invitées les organisations internationales travaillant sur des questions qui concernent directement les jeunes.

La Conférence est financée grâce à la générosité de l'organisme Worldwide Support for Development (WSD). Le WSD est une organisation japonaise à but non lucratif œuvrant au plan international dans le domaine humanitaire. Elle participe en outre à des projets visant à renforcer la gouvernance mondiale et la société, sous l'autorité d'un éminent philanthrope, M. Haruhisa Handa.

## **THEMES DE LA CONFERENCE**

La Conférence offrira aux jeunes parlementaires un cadre de réflexion et de débat sur les défis communs auxquels se heurte la démocratie aujourd'hui. Les participants y traiteront les questions suivantes :

- Les jeunes sont-ils voués à rester en marge du processus démocratique ou d'autres scénarios sont-ils envisageables ?
- Sous quelles formes les jeunes participent-ils à la vie politique de nos jours ?
- Comment associer davantage de jeunes aux décisions politiques ?
- Comment renforcer la confiance des jeunes dans le pouvoir des urnes ?
- Comment les parlements peuvent-ils s'adapter aux nouvelles exigences du public en matière de représentation ?
- Comment les partis politiques peuvent-ils renforcer leurs liens avec les jeunes ?

- Les jeunes et les parlements peuvent-ils veiller ensemble à ce que la législation réponde aux préoccupations des jeunes et comment ?

## **SÉANCE SPECIALE**

Une séance spéciale sera consacrée à un débat public avec de jeunes dirigeants de différents secteurs et des représentants de mouvements et d'organisations de la jeunesse.

## **ORGANISATION DES TRAVAUX**

Conformément à la pratique habituelle, tous les participants auront les mêmes droits de parole. Afin que les discussions soient aussi fructueuses et enrichissantes que possible, les règles ci-après seront observées :

- Il ne sera établi de liste d'orateurs pour aucun des points inscrits à l'ordre du jour. Une fois que les intervenants auront présenté le point à l'étude, la parole sera donnée aux participants qui pourront poser des questions et formuler des remarques.
- L'expérience prouve que ce genre de réunion ne se prête pas à la lecture de déclarations établies à l'avance. Sous réserve des dispositions que pourra prendre le Président au vu des circonstances, les participants pourront apporter des contributions orales qui ne devront pas dépasser trois minutes. Les participants pourront s'exprimer plusieurs fois sur chaque point, en particulier pour répondre à d'autres interventions.

Un rapporteur général résumera les travaux de la Conférence à sa séance de clôture.

## **DOCUMENTS**

Les participants recevront les textes écrits des présentations des intervenants à mesure qu'ils seront disponibles. Les documents pourront, le cas échéant, être distribués en anglais et en français.

Dans la mesure du possible, l'UIP mettra à la disposition des participants des documents d'information sur les questions à débattre.

Les participants souhaitant faire distribuer à leurs collègues des documents en rapport avec la Conférence sont priés d'en apporter un nombre suffisant et de les disposer sur une table qui aura été réservée à cet effet.

## **LANGUES**

Le Secrétariat de l'UIP assurera l'interprétation simultanée en anglais, français, espagnol et arabe.

## **HEBERGEMENT HOTELIER**

Le mois d'octobre est particulièrement chargé pour les hôtels à Genève. Aussi est-il conseillé aux délégués de faire leurs réservations dès que possible.

Les délégations de pays ayant une Mission permanente à Genève sont invitées à contacter leurs missions respectives, celles-ci étant habituées à recevoir les délégations assistant aux réunions de l'ONU et se charger de leurs réservations hôtelières. Nombre d'entre elles ont en outre des accords tarifaires avec les hôtels se trouvant à proximité du CICG.

Pour les parlements n'ayant pas de représentation à Genève, de même que les Membres associés et les observateurs officiels, le Secrétariat a mis des options sur certain nombre de chambres dans deux hôtels de Genève (l'hôtel Ibis Genève Centre Nations – 3 étoiles, et le Warwick – 4 étoiles, dont les prix vont de CHF 193 à 230, petit-déjeuner non compris).

Les conditions de réservation sont extrêmement strictes. Les délégués sont par conséquent priés de respecter la date limite indiquée pour chaque hôtel sur le formulaire, car les tarifs négociés et les pré-réservations ne pourront pas être maintenus après cette date. Si vous souhaitez obtenir le formulaire de réservation correspondant, prière de contacter le Secrétariat de l'UIP par fax : +41 22 919 41 60 ou par courriel : [postbox@ipu.org](mailto:postbox@ipu.org).

Conformément à la pratique en vigueur dans les hôtels à Genève, seules les réservations assorties des coordonnées d'une carte bancaire servant de garantie seront confirmées. Il est également possible de faire des réservations en ligne sur le site web de l'Office du tourisme, à l'adresse suivante : [www.geneve-tourisme.ch/fr/accommodation](http://www.geneve-tourisme.ch/fr/accommodation).

## **VISAS**

La Suisse est membre associé de l'Accord de Schengen et fait partie de l'espace Schengen. Le Système d'information sur les visas (VIS) a été instauré dans l'espace Schengen en octobre 2011. Il permet de stocker les données biométriques (empreintes digitales et photographie) des demandeurs de visas. Les consulats et ambassades suisses sont de plus en plus nombreux à avoir accès à ce système.

Toutes les personnes ayant besoin d'un visa sont priées de prendre rendez-vous avec le consulat/l'ambassade suisse et de venir en personne déposer et enregistrer leurs données biométriques. Ces données peuvent

être réutilisées pendant 5 ans. Un document officiel expliquant le système VIS, l'enregistrement des données biométriques et le calendrier de connexion des consulats et ambassades suisses au système peut être consulté à l'adresse suivante :

[https://www.bfm.admin.ch/content/bfm/fr/home/themen/einreise/einfuehrung\\_vis.html](https://www.bfm.admin.ch/content/bfm/fr/home/themen/einreise/einfuehrung_vis.html).

Le délai de délivrance des visas dépend dans une large mesure des conditions locales. Outre le système VIS, la Suisse a signé des accords avec certains pays où elle n'a pas d'entité diplomatique ou consulaire. Ces accords permettent, sous certaines conditions, d'obtenir des visas auprès d'Etats de l'espace Schengen dans des pays où la Suisse n'est pas représentée. Aussi est-il vivement recommandé que les candidats se renseignent directement auprès du consulat/de l'ambassade suisse dans leur pays de résidence ou qu'ils consultent le site web correspondant. Les rendez-vous pour la présentation et l'enregistrement des données biométriques doivent être pris suffisamment à l'avance, conformément aux informations fournies par les autorités suisses.

Veillez noter que suite à l'entrée de la Suisse dans l'espace Schengen, il n'est plus délivré de visas à l'arrivée à l'Aéroport international de Genève.

### **SERVICE MEDICAL**

Un service de premiers secours sera mis en place sur les lieux de la Conférence. Tous les autres services médicaux et prescriptions sont à la charge des participants.

### **SERVICE D'INSCRIPTION ET D'INFORMATION**

Un service d'inscription et d'information sera mis à la disposition des participants sur les lieux de la Conférence. Il fonctionnera de 8 heures à 18 heures le 10 octobre.

Les participants sont priés de s'inscrire auprès de ce service à leur arrivée au CICG.